



21 Millington

Vraie de nature et de cœur

Été 2025



Opération GRAND ménage
Photos et résultats à la page 12

Vous aurez vu en page couverture la photo de groupe de quelques-uns des plusieurs dizaines de bénévoles qui ont participé à l'Opération Grand ménage du printemps, le 3 mai dernier. En ramassant les ordures (canettes, bouteilles, gobelets, sacs en plastique, pneus, etc.) abandonnées le long des routes, aux abords des champs et dans les bois, ils aident à protéger la faune et la flore locales en plus de contribuer à la beauté et à la propreté de notre milieu de vie. Je les remercie personnellement et au nom de tous nos concitoyens de leur participation à cette œuvre importante. À l'année prochaine!

Comme toujours à ce temps-ci de l'année, la Municipalité doit déposer son rapport financier audité. Vous en trouverez les grandes lignes aux pages 4 et 5. Il démontre que la Municipalité est encore et toujours en excellente santé financière. En 2024, nous avons dégagé un excédent de fonctionnement (surplus) de 1,97 M\$, attribuable en grande partie aux droits de mutation et à des subventions obtenues. Prenez le temps de parcourir le rapport; il fait état des principales réalisations de 2024 en plus de montrer comment nos finances se comparent très avantageusement à celles de la grande majorité des municipalités de la province.

L'été s'annonce riche en actions. Ne manquez pas les nombreuses activités prévues au Carrefour d'Austin, dont les vendredis 5 à 7 gratuits et le Festival Folk & Blues. Réservez aussi la date du 9 août pour Austin en fête!

En terminant, je vous invite à prendre quelques minutes pour feuilleter le bulletin. Il renferme une foule de renseignements de nature administrative, environnementale et communautaire. Autant de dimensions qui font partie de notre qualité de vie, à Austin.

Sur ce, je vous souhaite un bel été!



AUSTIN

Le bulletin d'information municipal d'Austin est publié quatre fois par année. Il est distribué par la poste et peut être consulté en ligne. Nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions. Communiquez avec nous aux coordonnées suivantes :

21, chemin Millington, Austin (Québec) J0B 1B0

Téléphone

819 843-2388

Télécopieur

819 843-8211

Courriel

info@municipalite.austin.qc.ca

Site Internet

www.municipalite.austin.qc.ca  /municipalite.austin/

Concours Je lis, je gagne!

Parcourez le bulletin pour trouver la réponse à la question ci-dessous et courez la chance de gagner quatre paires de billets pour le méchoui d'Austin en fête!

Quel est le 9^e des 12 travaux d'Inspectrix?

Faites-nous parvenir la réponse à info@municipalite.austin.qc.ca en indiquant aussi vos nom, adresse postale et numéro de téléphone, d'ici le 15 juillet. Le tirage aura lieu à 10 h, le 16 juillet. Les prix seront attribués au hasard parmi les participants. Les noms et les prix seront annoncés sur Facebook et dans l'infolettre du mois de mai.

Réservé aux citoyens d'Austin.

Une seule participation par adresse résidentielle.

Gagnants du concours

Félicitations aux gagnants du concours

« Je lis, je gagne » du dernier bulletin 21Millington!

Félicitations Diane Brochu, Yvan Drolet, André Clermont et Steve Jacques, gagnants du concours « Je lis, je gagne » du dernier bulletin 21Millington!

Ils ont répondu correctement à la question : À qui appartient la responsabilité de nettoyer les filtres des fosses septiques résidentielles? La réponse – **Au propriétaire** – figurait à la page 15 du bulletin. Ils se sont mérité chacun un bon-cadeau d'une valeur de 25 \$ de la Ferme aux 4 vents, située au 178, Shuttleworth à Austin.

Écocentre de Magog

Votre accès à l'écocentre, maintenant plus simple!

Depuis le 1^{er} janvier 2025, à la suite d'une nouvelle entente intermunicipale conclue avec Magog, **la carte d'accès à l'écocentre a été éliminée**. Le citoyen d'Austin peut se rendre directement à l'écocentre avec en main :

1. une pièce d'identité en vigueur avec photo et adresse ET;
2. un document prouvant qu'il est propriétaire ou occupant d'une unité d'habitation résidentielle bâtie située sur le territoire de la municipalité d'Austin (partie à une entente intermunicipale).

Vous trouverez tous les renseignements utiles sur le site de la municipalité à municipalite.austin.qc.ca/services-aux-citoyens/matieres-residuelles/services-residentiels/

About the use of English

Dear fellow-citizens,

Back in March 2012, the *Office de la langue française du Québec* (OQLF) reminded the Municipality that the application of the Charter of the French Language is not only the responsibility of the OQLF, but of every public administration entity, including municipalities; that “all public bodies must work together to play an exemplary role in respecting the letter and the spirit of the Charter”; and that the active contribution of municipalities is essential to reach the ultimate objective of the Charter: to make French the language of social cohesion in Quebec, the means of public communication that unifies all Quebecers, regardless of their origin or mother tongue.”

Since the Municipality of Austin is not a “recognized” municipality under article 29.1 of the Charter – commonly referred to as a “bilingual” municipality, whose English-speaking population exceeds 50% – it may not legally act in English.

In view of the above – and notwithstanding the empathy felt by Council and staff members towards our unilingual English-speaking citizens – the Municipality, as a public entity, was required to comply with the law. Therefore, the Municipality ended the practice of systematically translating and publishing all public notices, minutes and other administrative documents, as well as certain contents of our municipal newsletters, website and other communications, as of July 2012.

Recently, Council adopted a “Directive on the use of languages other than French”, as per the requirements of the Quebec Government’s *Politique linguistique de l’État*. In this Directive, Council has made some allowances for the limited use of English, out of respect for our unilingual English-speaking citizens, most of whom are descendants of Austin’s forefathers.

However, earlier in May of this year, a complaint was filed against the Municipality to the OQLF for providing some, albeit limited, information in English in some of our communications; again, we were reminded of the Law. You will therefore understand that the Municipality has no choice but to comply.

In the short term, we will no longer include any English in our communications, except those that pertain to safety. There will still be some English content on our website.

Nevertheless, please rest assured that the Municipality will continue to offer administrative support in English to citizens who request it. All staff and council members are bilingual and are more than willing and able to provide such support.

Communautaire

Clinique de sang

N’oubliez pas la collecte de sang sous la présidence de notre mairesse, Lisette Maillé, en collaboration avec le Service de sécurité incendie!

📅 **Quand?** lundi 7 juillet 2025, entre 14 h 30 et 19 h 30 (sur rendez-vous)

📍 **Où?** Salle communautaire (21, chemin Millington)

Héma-Québec recommande de prendre rendez-vous avant de se présenter en collecte. Vous pouvez le faire facilement en ligne ou par téléphone au 1 800 343-7264. Avant de se présenter, il est recommandé de vérifier son admissibilité. www.hemaquebec.ca/don-sang/admissibilite-sang



Si des questions subsistent, il est possible de contacter le Service à la clientèle-donneurs au 1 800 847-2525.

Profitez-en pour venir rencontrer le nouveau directeur du Service de sécurité incendie!

Situation financière de la municipalité

au 31 décembre 2024

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, la mairesse a présenté les faits saillants et le rapport de l'auditeur externe lors de la séance du conseil du 2 juin dernier.

Rapport de l'auditeur indépendant, Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L.

« À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

Fondement de l'opinion avec réserve

« Aux 31 décembre 2024 et 2023, la municipalité n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, comme nous l'avons fait pour les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. »

Précision de la direction

La Municipalité entend faire appel à des professionnels en 2025 pour vérifier la présence d'amiante ou de plomb dans ses bâtiments. Elle procédera à la vérification des terrains vagues dont elle est propriétaire pour la présence de contamination dans les années suivantes.

Résultat de l'exercice 2024

(non consolidé)

	Budget	Réalisations
Revenus		
Fonctionnement	6 309 263 \$	8 507 399 \$
Investissement	2 201 804 \$	869 625 \$
	8 511 067 \$	9 377 024 \$
Charges		
Excédent (déficit) de l'exercice	1 571 120 \$	2 529 644 \$
Moins : revenus d'investissement	(2,201,804)\$	(869 625)\$
Excédent de fonctionnement avant conciliations à des fins fiscales	(630 684)\$	1 660 019 \$
Conciliations à des fins fiscales*	630 684 \$	310 943 \$
Ajouter (déduire)		
Excédent à des fins fiscales	- \$	1 970 962 \$

* Amortissement, remboursement de la dette à long-terme, financement des activités d'investissement, affectations de surplus aux fins d'équilibre budgétaire, réserves financières et fonds réservés

Sommaire de la situation financière au 31 décembre 2024

	2023	2024
Actifs financiers	6 335 022 \$	7 814 014 \$
Passifs	3 339 488 \$	3 247 964 \$
Actifs financiers nets (dette nette)	2 995 534 \$	4 566 050 \$
Actifs non financiers	14 166 927 \$	15 126 055 \$
Excédent (déficit) accumulé		
Excédent (déficit) accumulé	3 938 320 \$	5 166 488 \$
Réserves financières et fonds réservés	821 589 \$	924 615 \$
Investissements nets dans les immobilisations	12 402 552 \$	13 601 002 \$
	17 162 461 \$	19 692 105 \$

Répartition de la dette à long terme

	2023	2024	Écart
Dette à la charge de l'ensemble des contribuables	1 973 850 \$	1 736 550 \$	(237 300) \$
Dette à la charge des secteurs	315 193 \$	240 855 \$	(74 338) \$
	2 289 043 \$	1 977 405 \$	(311 638) \$

Faits saillants du rapport financier 2024

Revenus excédentaires de 864 000 \$.

Principaux écarts avec le budget :

Revenus de fonctionnement

- ▶ Projet de réhabilitation de l'environnement du lac des Sittelles (taxe au secteur concerné) + 301 700 \$
- ▶ Droits sur les mutations immobilières + 1 651 500 \$
- ▶ Intérêts bancaires et sur arriérés de taxes + 129 418 \$
- ▶ Transferts : 82 194 \$ (amélioration du réseau routier, compensation collecte sélective, etc.)

Revenus d'investissement

- ▶ Financement de l'agrandissement de l'hôtel de ville -1 553 200 \$ (travaux en cours au 31 décembre, donc seule une partie de la subvention comptabilisée en 2024)
- ▶ Acquisition à titre gratuit de tronçons de rue – valeur de + 201 800 \$

Charges : 92 567 \$ de moins que prévu sur un budget de 6,9 M\$, soit un écart de seulement 1,3 %!

Conciliations à des fins fiscales : 320 000 \$ de moins que prévu au budget.

Principaux écarts avec le budget :

- ▶ Amortissement + 100 000 \$
- ▶ Remboursement anticipé du camion de voirie au Fonds de roulement – 86 000 \$
- ▶ Utilisation de revenus de fonctionnement pour financer les investissements – 389 000 \$
- ▶ Portion de la TECQ appliquée au paiement de la dette (ch. Hopps + ponceaux majeurs) + 53 000 \$

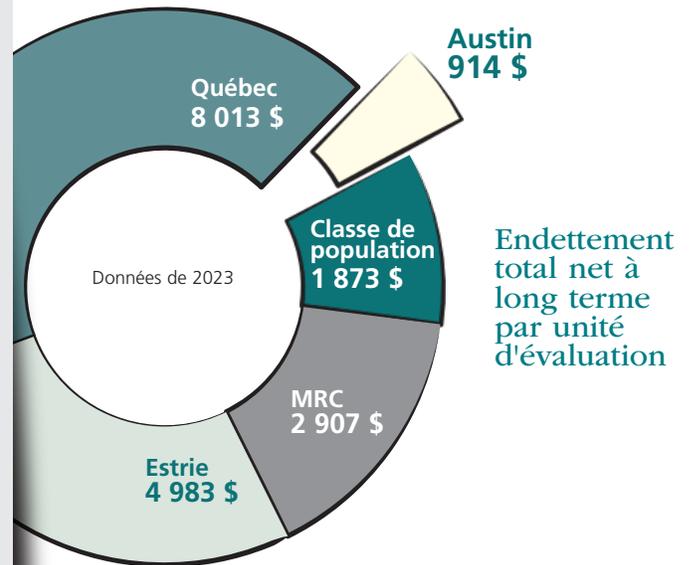
Principaux investissements en 2024

- ▶ Agrandissement de l'hôtel de ville 853 369 \$. Le projet se poursuit en 2025. Nous prévoyons emménager dans nos nouveaux locaux vers la fin juin.
- ▶ Achat d'équipements pour le service de Sécurité incendie 60 535 \$
- ▶ Acquisition de 2 tronçons de rue dans le Domaine Mont-Orford à titre gratuit. Valeur 201 800 \$
- ▶ Remplacement de ponceaux majeurs 80 581 \$ (fin des travaux entamés en 2023)
- ▶ Acquisition de matériel et d'équipements pour le service de Voirie et des travaux publics 68 664 \$
- ▶ Dalle de béton multifonctionnelle (fin des travaux entamés en 2023) 40 828 \$
- ▶ Travaux préliminaires à la rénovation du parc municipal 37 183 \$
- ▶ Achat d'équipements et travaux de mise à niveau du Carrefour d'Austin 33 800 \$
- ▶ Achat de la propriété adjacente au Carrefour d'Austin 195 024 \$
- ▶ Bancs au parc Muriel Ball-Duckworth 14 215 \$

Conclusion

Les résultats financiers déposés au conseil le 5 mai dernier démontrent que la municipalité d'Austin est en excellente santé financière. La disponibilité des fonds nous permettra :

- ▶ de créer une réserve financière pour l'acquisition d'immeubles, à laquelle un montant initial de 1 M\$ sera affecté en 2025;
- ▶ de financer les projets prévus en 2025 sans avoir à recourir à l'emprunt ou à des hausses du taux de taxation pour financer les travaux (rénovation du quai Bryant et première phase de rénovation du parc municipal).



Endettement total net à long terme par unité d'évaluation

Taux global de taxation (T.G.T.) uniformisé

Québec	0.8035 \$	1021 municipalités
Estrie	0.8302 \$	116 municipalités
Classe de population	0.5823 \$	632 municipalités
MRC	0.8364 \$	17 municipalités
Austin	0.3135 \$	

Profil financier 2023-2024 publié par le MAMH/2023

Le TGT uniformisé est le taux théorique qu'il serait nécessaire d'imposer si les revenus de taxes municipales provenaient uniquement d'une taxe générale calculée sur la valeur foncière uniformisée des immeubles imposables. Il permet de quantifier l'effort fiscal des contribuables et procure aux municipalités un moyen de se comparer entre elles.

Sources de financement disponibles

Au 31 décembre	2023	2024
Excédent de fonctionnement non affecté	3 352 771 \$	4 549 643 \$
Excédent de fonctionnement affecté*	585 549 \$	616 845 \$
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	282 405 \$	281 993 \$
Fonds de roulement	804 474 \$	900 000 \$
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	2 115 \$	2 115 \$
Fonds réservé - dépenses liées à la tenue d'une élection	15 000 \$	22 500 \$
Total	5 042 314 \$	6 373 096 \$

* Équilibre budgétaire 2025

Rémunération des élus

	Salaire	Allocation de dépenses	TOTAL
Mairesse*	77 920,92 \$	19 422,00 \$	97 342,92 \$
Conseiller/conseillère	13 746,12 \$	6 873,12 \$	20 619,24 \$

*Incluant le salaire versé par la MRC de Memphrémagog (34 038 \$)

Des gens contents

« Les emportements de la vie réelle sont peut-être aussi éphémères que ceux du monde virtuel, mais tant qu'à se sortir du quotidien, la conclusion s'impose : autant se tourner vers la joie plutôt que vers la virulence. » (L'actualité, Josée Boileau, 7 août 2024)

👍 JPN

Un gros merci pour la distribution gratuite de plantes destinées à améliorer la bande riveraines de nos lacs. Chaque année, je suis surpris par la quantité, la qualité et la grosseur de plantes distribuées.

👍 AR

Juste un mot pour exprimer ma reconnaissance aux personnes responsables de la préparation et de l'écriture du *21Millington*. C'est un travail de grande qualité qui livre des informations pertinentes sur tous les sujets qui devraient nous tenir à cœur. Merci et bravo à tous les contributeurs. Vous faites la différence.

👍 PE

WoW, trois lettres simples qui expriment toute ma surprise et ma satisfaction!!! Comme l'arrivée du printemps, voici une formidable nouvelle que je vais m'empresser de partager avec mes voisins de la rue des Tilleuls. Merci pour tout!

👍 VD

Je vous remercie beaucoup pour le suivi. Votre professionnalisme et votre approche client sont exceptionnels.

👍 JCD

Je suis passé à l'hôtel de ville (la roulotte) ce matin vers 11 h pour demander de réparer l'entrée du chemin (...), car seul les 4 x 4 pouvaient passer à cause du fossé qui coupait le chemin de 18 pouces de profond. À 16 h 30, c'était fait! WOW! Un gros merci!

👍 BJ

En passant, je suis arrêté pour parler aux peintres qui achevaient de « rafraîchir » les couleurs du Carrefour. Tout en rangeant leurs outils, ils m'ont fait valoir certains des détails de leur travail dont ils étaient particulièrement fiers : quelques planches qui ont dû être changées, le recouvrement de toutes les parties qui devaient garder une couleur distinctes, l'attention portée au contour des vitraux, la qualité de la peinture utilisée, entre autres détails.

J'ai gardé l'image d'une église nouvellement « immaculée », mais surtout l'impression de travailleurs soucieux de faire un travail professionnel tout en étant disponibles pour l'expliquer aimablement au passant que j'étais. Je devine le patron fier de ses employés animés par une si belle attitude.

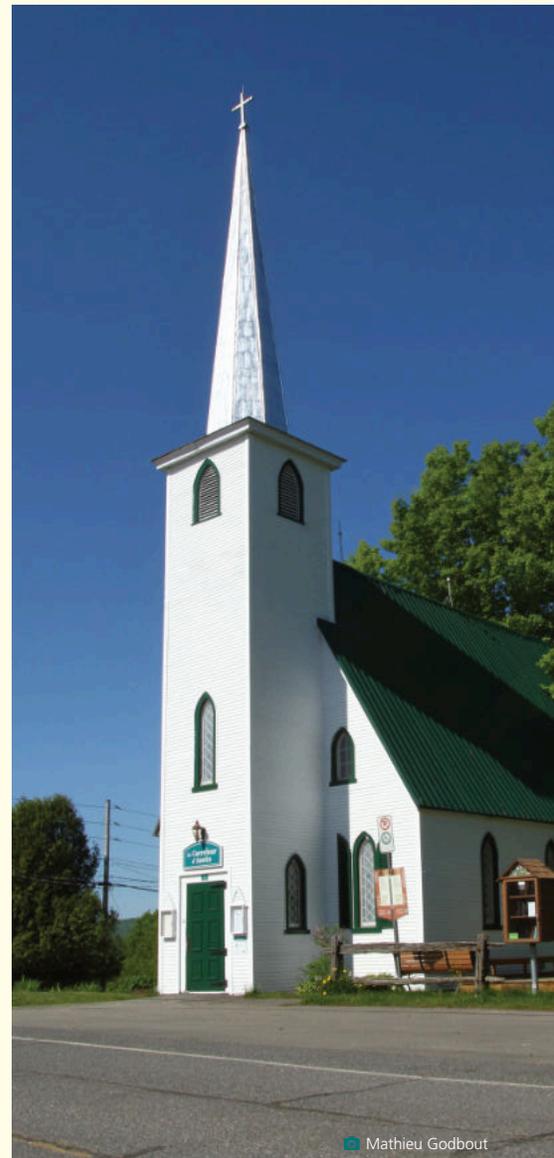
Note du rédacteur : Les travaux ont été réalisés par Peinture JL de St-Élie-d'Orford.

👍 RB

Félicitations pour le dépliant sur l'Opération Grand ménage du printemps. Ça donne le goût de participer!

Bravo pour le *21Millington* du mois dernier. La photo de la couverture nous fait aimer l'hiver et la municipalité. Une source d'information sans fin. BRAVO de tenir les citoyens informés. Merci à l'équipe de rédaction.

Aussi, j'ai bien aimé l'invitation sur les présentations pour les élections générales de cet automne.



Mathieu Godbout

Des nouvelles de notre monde

Condoléances aux parents et amis de :

M. François Paré, prêtre, décédé le 10 mai; il était le frère de Bernard Paré

M. Samuel Dufresne, décédé accidentellement le 22 mars 2025; il était le fils de Nicole Cyr (Serge Cyr) et d'Alain Dufresne (Johanne)

M. Paul Hébert, décédé le 18 mai; il était le conjoint de Penny Hébert

Mme Pauline Labelle, décédée le 16 mai

Mme Jeannine Brulotte, décédée le 12 mai; elle était la mère de Nancy Homan

Mme Judith Marie Hinchey (née Holgate), décédée le 12 mai; elle était la conjointe de Dr. Edward John Hinchey

Les 12 travaux d'Inspectrix

Voici une petite histoire qui raconte un cas réel et totalement rocambolesque. Elle a le seul mérite d'illustrer en 12 points les multiples tâches dévolues aux inspecteurs municipaux.

Inspectrix sillonnait les chemins de la municipalité pour fermer des permis. En cours de route, il remarqua une maison en construction, sans aucune barrière à sédiments visible. Il en informa le propriétaire, lui rappelant que ces barrières sont obligatoires pour toute construction afin de limiter les problèmes d'érosion et de sédimentation. Le propriétaire, qui a démolé sans permis l'ancienne maison pour construire la nouvelle – également sans permis –, se retrouve avec un problème. Il souhaite installer un système septique afin de ne pas avoir à recourir au pot de chambre, mais aucun entrepreneur ne peut réaliser les travaux, vu que le propriétaire ne détient pas le permis nécessaire. Qui plus est, la nouvelle maison est érigée sur un très petit terrain et elle a été coiffée d'un toit mono pente, lequel requiert l'approbation du conseil. Enfin, elle a été implantée dans une marge de recul et à une distance non réglementaire d'un bâtiment accessoire. La maison est maintenant terminée, vendue et occupée!

Au fil de plusieurs semaines, avec la collaboration de ses collègues, des élus et de certains membres de comité, Inspectrix a dû accomplir 12 travaux pour rendre cette construction conforme et habitable! Quels sont-ils?

- | | |
|---|---|
| I Inspection des maisons terminées pour envoi à l'évaluateur | IX Trois résolutions à rédiger pour séance du conseil |
| II Inspection des barrières à sédiments pendant les travaux de construction | X Permis de construction à délivrer si les demandes sont entérinées par le Conseil |
| III Photographier les travaux illégaux pour présentation au comité consultatif d'urbanisme | XI Permis pour un système septique conforme à délivrer |
| IV Demande de dérogation mineure à traiter pour les marges de recul non conformes | XII Constat d'infraction pour tous les travaux effectués sans permis |
| V Demande de dérogation mineure à traiter pour distance non conforme d'un autre bâtiment | |
| VI Demande de PIIA pour construction sur terrain de moins de 3000 m. ca. | |
| VII Demande de PIIA pour toit mono pente | |
| VIII Avis public à préparer pour dérogation mineure | |

Morale de l'histoire : il ne faut pas sous-estimer la tâche d'Inspectrix, ni le temps qu'il faut pour traiter un dossier mal ficelé, mal présenté ou incomplet!



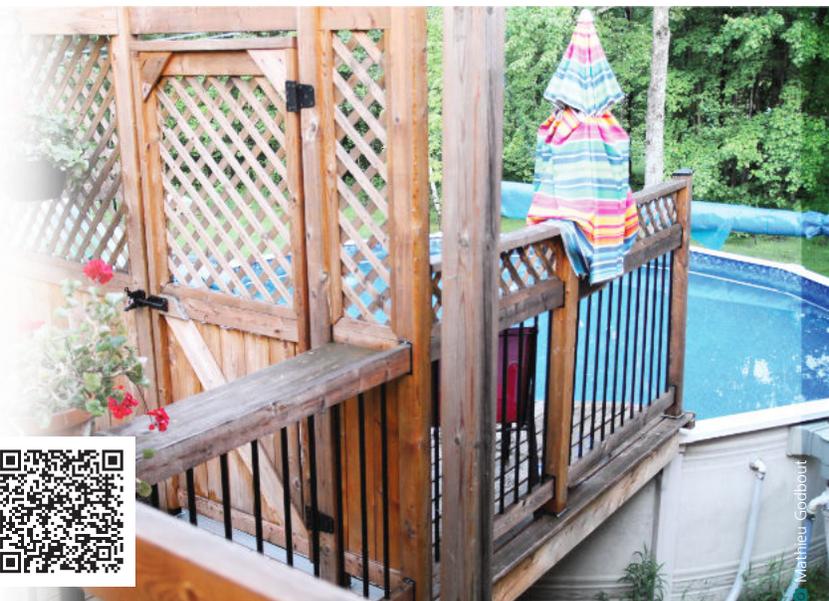
Sécurisez votre piscine extérieure pour prévenir tout risque de noyade

Pour limiter l'accès des jeunes enfants, des règles s'appliquent à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables (gonflables ou autres).

Le *Règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles* s'applique à toutes les piscines, peu importe leur date de mise en place. Les propriétaires d'une piscine installée avant le 1^{er} novembre 2010 ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour mettre aux normes leurs installations. Toutes les autres doivent déjà être conformes aux règles.

Vous trouverez au <https://www.quebec.ca/habitation-territoire/piscines-et-spas/securite-piscines-residentielles/securisez-piscine> un document détaillé et illustré sur les règles à suivre.

Adressez-vous au Service d'urbanisme pour faire une demande de permis de construction de piscine ou d'une installation connexe (clôture, plateforme, terrasse, etc.).



Calendrier estival

🎵 *21 juin, 5 à 7

Réjean Turbide, homme-orchestre

🎵 28 juin au 6 juillet

Catherine Benoit, artiste verrier, au Carrefour

🎵 *12 juillet, 11 h

Orford Musique

🎵 17 juillet au 26 juillet

Festival Folk & Blues des Cantons, plusieurs lieux, Austin et Bolton-Est

🎵 *20 juillet, 12 h

Midi Blues (Festival Folk & Blues) : Les Trois Bucks

🎵 *24 juillet, 12 h

Midi Folks (Festival Folk & Blues) : Jozzy en duo

🎵 3 août, 13 h 30

Projection du film *Rêveurs et bateaux à vapeur*, au Carrefour

🎵 9 août, à compter de 14 h

Austin en fête! Parc des loisirs

🎵 *16 août, 5 à 7

Quatuor d'Estâté, quatuor à cordes

🎵 29 août, 19 h 30

Soirée Parcours et Passions, Richard Bolduc, taxidermiste, au Carrefour

🎵 *12 septembre, 5 à 7

Lit Up, musique pop

🎵 20 septembre

La grande marche d'Austin, départ au Carrefour

🎵 26, 27, 28 septembre

Les Journées de la culture

**parc Muriel Ball-Duckworth*

Des jeux au parc

Terrain de pickleball réservé : le matin, mardi, jeudi, samedi et dimanche

Terrain de pétanque. Rencontres amicales, les lundi et mercredi, à 18 h 30

Notez que le parc reste ouvert pour la pétanque, le pickleball, le basket, le hockey et le soccer, mais qu'il y aura des travaux à venir cet été pour la construction de jeux d'eau.



Notre grand rassemblement annuel est de retour!

Samedi 9 août, de 14 h à 22 h 30

Parc des loisirs (22, chemin Millington)

Au programme, de tout pour tous les goûts et tous les âges! Fermette, vélo-smoothie, mur d'escalade, trampoline Bungee, jeu gonflable pour les petits, animation de foule, initiation à la planche à roulettes, tours de camions de pompier, concert de Austin City Limitz en après-midi, danse avec The Singles dans la soirée, feu d'artifices, bar payant... sans oublier le savoureux et copieux méchoui.

Achetez vos billets pour le méchoui dès maintenant à

municipalite.austin.qc.ca/mechoui

Gratuit pour les 5 ans et moins

10 \$ pour les 6 à 12 ans

30 \$ pour tous les autres en prévente

35 \$ le jour même pour les adultes



Devenez fier partenaire de ce rendez-vous annuel

Nous sommes à la recherche d'entreprises et d'organismes locaux souhaitant contribuer au succès de la fête en offrant des prix de présence lors du méchoui!

En échange de votre générosité, profitez d'une belle visibilité sur nos réseaux sociaux ainsi que sur les tables du méchoui, devant des centaines de participants enthousiastes. C'est une occasion unique de soutenir la communauté tout en faisant rayonner votre entreprise! Merci de faire de notre fête un moment inoubliable!

Participez au concours « Je lis, je gagne » en page 2. Vous pourriez gagner votre paire de billets pour le méchoui!

Élections municipales 2025

Vous aimez particulièrement la municipalité? Vous souhaitez convertir votre attachement en engagement? Vous avez envie de vivre un nouveau défi professionnel ou tout simplement de contribuer positivement à votre milieu de vie?

Le gouvernement du Québec a mis en ligne un site qui renferme plusieurs outils afin de vous permettre d'en apprendre plus sur les rouages du milieu municipal et pour vous guider si vous avez choisi de vous présenter aux élections.

www.quebec.ca/gouvernement/gestion-municipale/organisation-municipale/democratie-municipale/elections-municipales

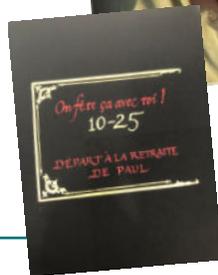
De plus, la Fédération québécoise des municipalités a récemment lancé une campagne de promotion et d'information sur le rôle de l'élue(e) municipal(e) sous le thème « Passe à l'action pour ta région ».

Quatre capsules donnent la parole à des élu(e)s de partout au Québec, témoignant sans filtre de leurs défis, de leurs motivations et de leur quotidien. Consultez la page fqm.ca/enjeux/presentation/passe-a-laction-pour-ta-region/



Au revoir, Paul

Comme vous le savez, Paul Robitaille a pris sa retraite le 31 mars dernier. Nous savons que les citoyens d'Austin lui sont hautement reconnaissants pour ses près de 45 années de dévouement au Service de sécurité incendie. C'est pourquoi la Municipalité vous invite à lui laisser vos messages d'amitié et vos témoignages personnels dans un livre d'or, qui est à la disposition du grand public, dans la roulotte de la réception, jusqu'au 8 août à 12 h.



Donner, c'est sauver des vies



**Dons
d'organes
et de tissus**

Le don d'organes et de tissus est un geste altruiste et gratuit qui peut sauver jusqu'à huit vies et améliorer la qualité de vie de nombreuses autres personnes. Au Québec, toute personne âgée de 14 ans et plus peut exprimer son consentement, indépendamment de son état de santé ou de son lieu de résidence.

Ce don est anonyme et volontaire. Il est essentiel d'en discuter avec vos proches et de signifier votre consentement de manière officielle. Vous pouvez le faire en apposant l'autocollant prévu à cet effet sur votre carte d'assurance maladie, en inscrivant votre volonté au Registre des consentements au don d'organes et de tissus ou en l'indiquant dans votre testament ou auprès de votre notaire.

En choisissant de donner vos organes et tissus, vous offrez un espoir précieux à ceux qui attendent une greffe. C'est un acte de solidarité qui témoigne de votre engagement envers la vie et la santé des autres.

Pour en savoir plus et pour signifier votre consentement, visitez le site officiel du gouvernement du Québec : quebec.ca/sante/don-de-sang-de-tissus-et-d-organes.

Concours Maisons fleuries

Fière détentrice de trois Fleurons du Québec, la Municipalité récidive avec son concours Maisons fleuries. Entre le 1^{er} juillet et le 1^{er} septembre, transmettez-nous une ou deux photos présentant une vue d'ensemble de votre aménagement, situé en cour avant ou arrière. Les aménagements de petites ou grandes tailles peuvent participer. Que vous ayez quelques pots ou un grand jardin de fleurs, vous êtes tous admissibles à participer!

Toutes les photos seront publiées dans un album sur notre page Facebook et trois prix de 100 \$ seront attribués au hasard parmi tous les participants.

Envoyez vos photos au Service de l'environnement : environnement@municipalite.austin.qc.ca



Fondation du rein

Prix de reconnaissance 2024 de la Division du Québec

La Fondation du rein reconnaît et souligne le dévouement et la générosité de ses bénévoles en remettant les prix Reconnaissance 2024, des sections et de la Division.

Félicitations à notre concitoyenne, **Sylvie Charbonneau**, lauréate du prix du président, pour la Division.

De la relève au sein des comités municipaux

Félicitations à Marcel Martineau, qui a pris la relève de Jean De Blois, à titre de président du comité consultatif en environnement.



Le Train des mots

Le Train des mots, c'est un lieu d'accueil et de soutien pour celles et ceux qui se sentent dépassés par la lecture et l'écriture.

Notre mission :
lutter contre l'analphabétisme en offrant un accompagnement personnalisé et bienveillant, sans jugement.

À son rythme, chacun peut retrouver sa voix et sa confiance, apprendre à lire des histoires à ses enfants, décrocher un emploi ou simplement mieux comprendre le monde qui l'entoure.

Demander de l'aide, c'est faire le premier pas vers plus de liberté.

Nos services sont gratuits, confidentiels et adaptés à vos besoins.

Montez à bord, votre aventure commence ici.

Banque alimentaire Memphrémagog

Saviez-vous que la Banque alimentaire Memphrémagog (BAM) offre une aide alimentaire aux gens dans le besoin de toute la MRC de Memphrémagog ? Parmi ses services, on trouve la « Dépense » qui redistribue des surplus alimentaires à toute personne qui se présente au 573 Sherbrooke à Magog du lundi au vendredi de 10h30 à midi.

La BAM offre également des dépannages alimentaires grâce à son épicerie sociale disponible sur rendez-vous, ainsi que le programme « Départ canon » destiné à mieux subvenir aux besoins des jeunes enfants de 0 à 5 ans. Ce programme permet d'offrir deux distributions d'aide alimentaire par mois, dont un second panier comprenant des couches, du lait, des fruits, des légumes et des œufs au besoin.

Pour prendre rendez-vous pour un dépannage alimentaire, veuillez communiquer au 819-868-4438 poste 1.

Vous souhaitez vous impliquer à la BAM comme bénévole ou donateur? Visitez banquealimentaire.ca pour en savoir plus.

Grand déménagement

Le magasin de Magog de la Ressourcerie des frontières déménage au 250, rue Principale Est, entrée Rue Moore. Oui, oui... l'emplacement de l'ancien Springs Canada.

Grande ouverture, le 2 juillet! C'est l'occasion de découvrir les nouveaux locaux, plus grands, plus fonctionnels et tellement plus garnis. Acheter usagé, c'est mieux consommer.



Environnement

Défi Pissenlits : Retardez la tonte des pissenlits!

Ce mouvement vise à sensibiliser la population à l'importance des insectes pollinisateurs. Chaque printemps, les villes et les citoyens sont invités à retarder la tonte de leur gazon afin d'offrir nectar et pollen aux abeilles, grâce aux pissenlits naturellement présents dans nos pelouses. Cette année, la municipalité s'engage à retarder la tonte du gazon de la majorité de ses terrains.

Nous vous invitons à vous procurer à la réception de l'hôtel de ville une affichette et à l'installer dans votre gazon pour indiquer à vos voisins que vous offrez le nectar et le pollen des pissenlits aux abeilles. Non, vous n'êtes pas paresseux !

<https://defipissenlits.ca/>



Comment pratiquer l'herbicyclage ?

1. Hauteur de coupe : Maintenez votre pelouse à une hauteur de 6 à 8 cm pour favoriser un enracinement vigoureux, prévenir l'envahissement des mauvaises herbes et améliorer la rétention d'humidité.
2. Tonte initiale et finale : Effectuez la première et la dernière tonte de la saison à 5 cm pour protéger votre pelouse.
3. Tonte régulière : Tondez régulièrement et ne coupez jamais plus d'un tiers (1/3) du brin d'herbe à la fois.
4. Conditions de tonte : Tondez lorsque la pelouse est sèche et utilisez une lame bien affûtée pour obtenir un résultat optimal.

Recyclage des feuilles : En automne, recyclez les feuilles mortes en passant la tondeuse dessus, ce qui enrichira encore plus votre pelouse

Compost

Avis aux jardiniers! Préparez-vous, le compost sera disponible à partir du 16 juillet 2025. Actuellement, l'entreposage est impossible en raison des travaux à l'hôtel de ville. Restez à l'affût et planifiez vos projets de jardinage pour en profiter pleinement dès son arrivée !

Modernisation de la collecte sélective

Une collaboration de la Coopérative Incita

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la modernisation de la collecte sélective au Québec a apporté plusieurs changements à ce que vous pouvez mettre dans votre bac de récupération. Désormais, la responsabilité de la fin de vie des matières recyclables revient aux producteurs d'emballages, de contenants, et d'imprimés. Voici un résumé des modifications pour vous aider à poser le bon geste de tri!

Quoi mettre dans votre bac de récupération?

Le message est simplifié : est-ce un contenant, un emballage, ou un imprimé? Si la réponse est oui, vous pouvez le mettre dans votre bac. Voici les quatre exceptions :

- ▶ Contenants de métal sous pression (aérosols)
- ▶ Emballages de protection en polystyrène (comme ceux qui emballent des télévisions neuves)
- ▶ Contenants et emballages en plastique dégradable (compostable - PLA n° 7, biodégradable, et oxo-biodégradables)
- ▶ Emballages de résidus domestiques dangereux (peinture, huiles, pesticides, nettoyeurs, solvants, etc.)

Remarque : Les barquettes de polystyrène (n° 6) et les contenants individuels de yogourt peuvent maintenant être mis dans le bac!

Un bac bleu pour tous les Québécois

La couleur officielle du bac de récupération partout au Québec est maintenant le bleu. Les bacs verts seront progressivement remplacés par des bacs bleus lorsqu'ils seront brisés. Utilisez votre bac vert jusqu'à sa fin de vie utile.

Le plastique

Les triangles fléchés avec un chiffre au centre (mobius) ne seront plus utilisés. Si c'est un emballage ou un contenant, mettez-le dans le bac.

Comment poser le bon geste?

Voici quelques bonnes pratiques :

- ▶ Vider et rincer légèrement les contenants avant de les déposer dans le bac (utilisez les restes d'eau de vaisselle).
- ▶ Retirer les couvercles des pots et contenants (sauf les petits bouchons).
- ▶ Éviter de mettre des morceaux d'emballage plus petits qu'un 2\$ (étiquettes de fruits et légumes), sauf le métal.
- ▶ Séparer les matières composant l'emballage (sac de céréales dans une boîte).
- ▶ Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées.
- ▶ Défaire et plier les boîtes de carton.

Important : Ne faites plus de sacs de sacs. Tous les sacs de plastique sont acceptés, mais ils doivent être séparés, car ils ne sont pas tous faits du même type de plastique.

Pas certain(e)?

Consultez l'application ou le site web [Ca va où? de RECYC-QUÉBEC](#) et le site web de [Bac Impact!](#)

Est-ce que tout ça va être recyclé?

Si on envoie soudainement plus de contenants, d'emballages et d'imprimés au centre de tri, est-ce que toutes ces matières seront recyclées? Pas à court terme, mais l'objectif est d'y parvenir à moyen ou long terme en créant le gisement pour permettre de trouver des débouchés. Et les matières qui n'ont réellement pas de seconde vie devront être remplacées par des matières qui ont un meilleur potentiel. Il faudra donc laisser le temps au système de trouver des solutions pour les matières qui ne sont actuellement pas recyclées.

Les emballages consignés

La modernisation de la consigne est aussi en cours! Plusieurs contenants s'ajoutent donc progressivement aux consignes acceptées. Les contenants actuellement consignés sont :

- ▶ Toutes les canettes de boissons de 100 ml à 2 L
- ▶ Toutes les bouteilles de boissons gazeuses en plastique ou en verre de 100 ml à 2 L
- ▶ Les bouteilles de bière en verre brun standards

Pour plus d'informations, consultez le site de [Consignation](#).

Voilà, vous êtes maintenant prêt(e) à vous lancer dans la nouvelle aventure de la modernisation de la collecte sélective!



Ah! ces m... espèces exotiques envahissantes

Quand il s'agit d'espèces exotiques envahissantes (EEE), tous les citoyens ont des responsabilités importantes. Selon le règlement municipal, ils doivent déclarer la présence de la berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) (ci-dessous), une plante toxique, sur leur propriété et l'éradiquer pour éviter sa dispersion. D'autres EEE, comme le myriophylle à épi, la renouée du Japon, le roseau commun et le nerprun bourdaine, nécessitent également vigilance et action rapide. En cas de doute, communiquer avec le service de l'Environnement.



Stagiaires en environnement

De nouveau cet été, la Municipalité est heureuse d'accueillir deux stagiaires de l'Université de Sherbrooke : Émile Fortin (maîtrise en environnement) et Onyx Léveillé (baccalauréat en génie biotechnologique) aux postes d'agents en environnement.



Émile Fortin



Onyx Léveillé

Leur mandat principal : inspecter les bandes riveraines et sensibiliser les citoyens à leur importance. Si vous avez une propriété riveraine, il est probable que vous les aperceviez cet été. Faites-leur bon accueil!



Saviez-vous que?

Vrai ou faux. TOUTE intervention en bande riveraine requiert l'obtention d'un certificat d'autorisation.

Réponse : Vrai

Opération GRAND ménage

Presque 80 % des fossés des chemins de la municipalité ont été nettoyés.

121 bénévoles dont 9 enfants en 2025, 112 en 2024 et 88 en 2023. Activité en croissance!

Récoltes : 15 pneus, 208 lb de matières recyclables, 197 lb de rebuts et plus encore!

18 bénévoles ont réalisé le nettoyage des fossés des chemins Nicholas-Austin, Cooledge et Millington le 3 mai



Régie de police Memphrémagog



Mot du directeur

L'année écoulée a été marquée par de nombreux défis et de réussites collectives qui témoignent de l'engagement constant de notre équipe au service de la sécurité publique. Dans un contexte où les menaces évoluent et où les attentes des citoyens sont de plus en plus fortes, la mission de la police demeure essentielle pour garantir la tranquillité et le bien-être de la population. Tout au long de l'année, nous avons été présents sur le terrain, mis en place des stratégies de prévention, et poursuivi notre coopération avec nos partenaires, les autorités locales et la population. L'objectif reste le même : protéger, prévenir et être proche de nos citoyens.

Vous pouvez consulter le rapport 2024 sur le site de la Régie : policerpm.com/pdf/bilan-2024.pdf

Au revoir à Stephen Nicholson

qui a quitté la Municipalité le 11 avril dernier, pour relever de nouveaux défis à titre de directeur, Régie incendie de Memphrémagog Est. Au cours des dernières années, Stephen avait développé une passion pour les services d'urgence et c'est cette passion qui l'a amené ailleurs. Il nous a laissé sur ces bons mots : « La municipalité d'Austin est un endroit formidable à travailler, en raison du calibre d'individus comme madame Maillé et les autres membres du conseil au fil des ans, qui étaient vraiment motivés à faire avancer les projets pour le bien collectif et la protection de l'environnement. Ce fut un réel plaisir et privilège de travailler et collaborer avec vous. »

Merci pour tes bons mots, Stephen, et 22 ans d'accompagnement précieux!



Un cadeau de départ personnalisé comme nul autre!

(Et non, le nom n'a pas été réellement attribué à un chemin sur le territoire 😊)

Nouvelle entente intermunicipale pour la sécurité nautique

La Municipalité et la Ville de Magog ont conclu une entente intermunicipale visant à assurer conjointement la sécurité nautique sur la partie nord du lac Memphrémagog.

Cette nouvelle collaboration s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation régionale amorcée en 2025 qui stipule que la gestion de la sécurité nautique est désormais partagée entre plusieurs municipalités du territoire de la MRC de Memphrémagog.

Grâce à cette entente, les deux municipalités mettent en commun leurs ressources respectives pour assurer un service de patrouille nautique spécialisé, local et adapté à la réalité récréotouristique du secteur nord du lac.

Pour rejoindre la patrouille nautique :
819 821-0435

Pour toute urgence sur le lac,
il faut faire le 911.

Faits saillants des séances du conseil des trois derniers mois

Vous pouvez prendre connaissance des résolutions complètes concernant les faits saillants à l'adresse : <https://municipalite.austin.qc.ca/municipalite/communications-austin/ordres-du-jour-et-proces-verbaux/>

Nouvelle réglementation

N° 25-543 modifiant le règlement de zonage n° 16-430 interdit l'usage « résidence de tourisme » dans la zone 5.19-UL, contingente l'usage « résidence principale de tourisme » à un maximum de deux pour l'ensemble de la zone 5.19-UL et permet cet usage uniquement à même une habitation unifamiliale isolée

N° 25-544 visant la création d'une réserve financière pour l'acquisition d'immeubles autorise la création d'une réserve financière d'un montant maximum de 2 700 000 \$ dans le but de doter la Municipalité des fonds nécessaires pour acquérir, sans avoir à recourir à l'emprunt, des immeubles pour des fins municipales lors de leur mise sur le marché et d'y affecter un montant initial de 1 000 000 \$.

N° 25-545 régissant la gestion et la tarification de l'accès à la rampe de mise à l'eau et du stationnement au quai Bryant établit les conditions d'admissibilité à la carte d'accès pour la rampe de mise à l'eau et la tarification de son utilisation et du stationnement y attendant.

N° 25-546 modifiant la limite de vitesse sur le chemin Hopps réduit à 50 km/h la limite de vitesse sur un tronçon du chemin Hopps.

Nouveaux contrats/mandats

Tous les montants taxes en sus à moins d'avis contraire

Administration

- ▶ Agrandissement de l'hôtel de ville : approbation des décomptes n° 3 (494 524,85 \$) et n° 4 (688 227,11 \$), toutes taxes comprises – Comco
- ▶ Étagères pour les archives – Groupe SomR (12 580,56 \$, taxes comprises)

Voirie

- ▶ Acquisition de l'assiette de la rue des Tilleuls (0 \$) en vue de sa municipalisation
- ▶ Acquisition d'une rétrocaveuse – Terapro Construction (75 300 \$)
- ▶ Adjudication de contrats :
 - ▶ Fourniture, épandage et nivelage de 9 000 tonnes de pierre concassée – Groupe Lapalme (258 072,89 \$ taxes comprises)
 - ▶ Reprofilage des fossés – Excavation Richard Bouthillette (63 500,00 \$)
 - ▶ Réfection de la rue des Tilleuls – G. Leblanc Excavation (445 769,00 \$, taxes comprises)
 - ▶ Entretien des bermes du secteur du lac des Sittelles – Solution Urgence Déversement (10 580 \$)
 - ▶ Plans et devis pour la réfection du chemin Millington – EXP (31 500 \$)
 - ▶ Plans et devis pour la réfection de la rue du Lac-des-Sittelles – EXP (37 000 \$)
 - ▶ Fourniture et épandage d'abat-poussière en 2025 et 2026 – Achat de groupe par l'entremise de l'UMQ

Environnement et hygiène du milieu

- ▶ Suivi de la qualité des eaux de baignade – RAPPEL (15 800 \$).
- ▶ Vidange des fosses septiques et des fosses de rétention (2026-2029) – Enviro5 (692 518,71 \$, taxes comprises)

Ententes intermunicipales

- ▶ Ville de Magog : patrouille nautique.

Loisirs, culture et vie communautaire

- ▶ Creusage d'un puits au parc municipal en vue de l'aménagement de jeux d'eau – Groupe DeGrandpré (10 669,69 \$)
- ▶ Surveillance des travaux de réfection du quai Bryant – Côté Jean (21 700 \$)
- ▶ Contrôle des matériaux dans le cadre des travaux de réfection du quai Bryant – Solmatech (10 761,58 \$)
- ▶ Aménagement paysager du parc Chagnon-Shonyo – Plantations Univert (15 728,20 \$)
- ▶ Peinture du revêtement extérieur du Carrefour d'Austin – Peintures JL (19 185,00 \$)

Autres sujets dignes de mention

- ▶ Demandes à la Commission de Toponymie visant l'attribution d'odonymes :
 - ▶ « Impasse des Horizons » pour désigner une nouvelle rue dans le cœur du village;
 - ▶ « Impasse du Renard » pour un nouveau tronçon prolongeant le chemin Pat.
- ▶ Avis de vacance au conseil municipal à la suite de la démission du conseiller Pierre Henrichon. (Comme nous sommes à moins d'un an d'une élection générale, la vacance ne sera pas comblée.)
- ▶ Octroi de subvention à même le Fonds d'aide aux initiatives citoyennes, à La Grande Marche d'Austin (2 240 \$).
- ▶ Dons accordés : Fondation québécoise du cancer (350 \$); Société canadienne du cancer (350 \$).
- ▶ Octroi de subventions Fonds vert :
 - ▶ Association communautaire du lac Malaga (3 234 \$)
 - ▶ APELO (4 783,68 \$)
 - ▶ RPDMO (3 123,78 \$)
 - ▶ MCI (10 586,70 \$ pour deux projets distincts)
 - ▶ ACPLG (2 359,50 \$).
- ▶ Participation à la phase pilote du programme de maintien des paysage – délégation à la MRC de Memphrémagog (5 000 \$).

Quai Bryant

Au moment d'aller sous presse, la Municipalité était en appel d'offres pour la réfection du quai Bryant. Il s'agit de travaux d'envergure et il est possible que certaines entraves rendent **difficile ou même impossible l'accès de la rampe de mise à l'eau**. Surveillez les infolettres municipales et les publications sur Facebook.



Ressources humaines

Départs

Paul Robitaille	Retraite
Stephen Nicholson	Nouveaux défis

Embauches

Postes permanents

Pierre Desmarais	Directeur du Service de sécurité incendie
------------------	---

Pompiers à temps partiel

Dany Labbé
Jérémy Daoust
Sébastien Drouin
Estevan Comtois
Nicholas Larose-Lemieux

Postes saisonniers

Sabrina Mruczek	Inspectrice en bâtiment et environnement
Onyx Léveillé	Agent en environnement
Émile Fortin	Agent en environnement
Clément Brûlé	Inspecteur en bâtiment et environnement et responsable de l'application du règlement sur la gestion des installations septiques
Guy Martineau	Préposé à l'entretien des espaces verts et aide-voirie
Justin Lachapelle	Préposé à l'inspection des installations sanitaires



Saviez-vous que?

Saviez-vous que la Municipalité a une entente « clé en main » avec la SPA de l'Estrie? La Municipalité a mandaté la SPA de l'Estrie pour l'application de son règlement municipal concernant les animaux (municipalite.austin.qc.ca/wp-content/uploads/reglement_animaux.pdf). Pour toute plainte qu'elle reçoit, la SPA peut émettre des avis verbaux, écrits et même des constats d'infraction.

La SPA reçoit et traite les plaintes concernant les animaux de compagnie errant ou constituant une nuisance au sens du règlement municipal, comme des chiens qui aboient sans cesse.

Pour toute plainte, appelez au 819 821-4727, option 5 ou envoyez un courriel Signaler un problème - SPA Estrie - Refuge -



Société
protectrice
des animaux
DE L'ESTRIE

En recrutement

Malgré la diffusion à grande échelle des appels de candidatures, la Municipalité est toujours à la recherche des perles rares pour pourvoir ses postes de directeur, Urbanisme et environnement, ainsi que de directeur, Travaux publics et infrastructures. Dans l'intervalle, le personnel administratif et de soutien met les bouchées doubles pour assurer l'avancement des tâches quotidiennes

Communautaire

Voisins solidaires

La saison 2025 d'Espace Hors Champs sera différente, empreinte de courage et d'espoir. À la suite du décès soudain de Vincent Mousseau, son amoureux et cofondateur du projet, Amélie Primeau-Bureau choisit de poursuivre le rêve qu'ils avaient semé ensemble.

Avec une force admirable, elle reprend les rênes de l'entreprise. Cette année, elle met le cap sur l'apprentissage agricole, s'entoure de mentors, bonifie l'expérience des marchés... et imagine un avenir pérenne, fidèle à leur vision commune.

La communauté tient à saluer la résilience d'Amélie, ainsi que la beauté de ce projet ancré chez nous.

Une campagne de financement est en cours pour aider Amélie à franchir cette étape charnière. Déjà 35 % de l'objectif a été atteint — un bel élan de solidarité!

Chaque contribution, petite ou grande, fait une réelle différence. Pour en savoir plus ou pour contribuer : <https://laruchequebec.com/.../un-projet-enracine-dans-la-vie>

Voyez l'article sur le projet d'Amélie, intitulé Le regard vers l'avenir, paru dans *La Presse*, le 6 juin dernier.



Patrick Sanfaçon, La Presse



Fumée obscurcissante

Le 7 juin dernier, notre concitoyenne Nathalie Guibert a capturé ce cliché montrant comment la fumée provenant des feux de forêt qui faisaient rage au Manitoba et en Saskatchewan dissimulait entièrement le mont Orford, qu'elle voit habituellement de chez elle comme le montre la photo hivernale.

Numéros de téléphone importants

Ambulance,
premiers répondants,
incendie, police
911

Info-santé
811

Régie de police de
Memphrémagog
819-843-3334

Permis de feu à ciel ouvert
(obligatoire, sans frais)
819-843-0000

Réseau routier
819-820-5928

Centre des services sociaux de
Memphrémagog
819-843-2572

Soyez informés

Profitez au maximum de notre milieu de vie en vous tenant au courant de ce qui se passe dans notre municipalité.

 **Lisez-nous!**
Bulletin municipal

 **Visitez-nous!**
Site Web : municipalite.austin.qc.ca

 **Suivez-nous!**
facebook.com/municipalite.austin

 **Abonnez-vous!**
Infolettre Actualités Austin